

**ARRÊTÉ Présidence – 2019-014**

- Vu le code de l'éducation en ses livres VI et VII,
- Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
- Vu la délibération n°CA-2019-111 du 4 décembre 2019 relative à l'élection de Monsieur Philippe ELLERKAMP à la présidence d'Avignon Université,
- Vu l'arrêté Présidence n°2019-010 en date du 5 décembre 2019 portant nomination de Monsieur Ange POLIDORI en qualité de Vice-président du Conseil d'administration en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'Avignon Université,
- Vu l'arrêté du 29 août 2016 portant affectation de Madame Audrey ABONNEN en qualité de professeure d'éducation physique et sportive de classe normale à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016,

**LE PRESIDENT D'AVIGNON UNIVERSITE**

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Madame Audrey ABONNEN, Professeure d'éducation physique et sportive de classe normale, est nommée Vice-présidente déléguée à la Vie Universitaire à compter du 16 décembre 2019.

**Article 2**

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 16 décembre 2019

Le Président d'Avignon Université



  
Philippe ELLERKAMP

**Présidence**

**Téléphone**

+33 (0)4 90 16 25 25

**Courriel**

Secretariat-presidence-dgs@univ-avignon.fr

**AVIGNON UNIVERSITE**

**Campus Hannah Arendt**

74 rue Louis Pasteur  
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 25 00  
univ-avignon.fr